

## L'engagement de L'Artdam, c'est :

- Faciliter la **visibilité des pratiques** pour le public visé mais également pour toutes les parties prenantes accompagnant les personnes en situation de handicap.
- **Accompagner les formateurs.rices** dans l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Développer notre **implication** dans cette politique, valoriser notre engagement et venir en appui de notre démarche d'accessibilité aux formations techniques dispensées.
- Répondre à l'obligation légale en matière d'accessibilité.



## Nos objectifs :

- Des moyens mis en oeuvre dès le premier contact pour l'**identification des publics** en situation de handicap et la recherche de solutions personnalisées (formulaire disponible à la demande).
- Une **attention continue** à l'accessibilité pédagogique et ainsi à l'accès au savoir pour tous.
- Une participation de l'Artdam dans le **parcours professionnel** des personnes en situation de handicap.
- Une vigilance sur les possibilités pour toute personne d'accéder à nos locaux ou plateaux techniques extérieurs.
- La mobilisation de notre association, porteuse d'une **politique d'accessibilité**.



## Nos engagements :

- Désigner un **référé handicap** et en assurer le remplacement si nécessaire.
- **Sensibiliser l'ensemble de l'équipe** de l'association aux différentes situations de handicap.
- Assurer la confidentialité, responsabilité et transparence.
- Disposer de la **liste des différents partenaires** en lien avec l'accompagnement des personnes en situation de handicap.



MAJ 01/2024